

Département des Hauts-de-Seine
VILLE DE FONTENAY-AUX-ROSES

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE ORDINAIRE DU 16 DECEMBRE 2021

NOMBRE DE MEMBRES

Composant le Conseil : 35

En exercice : 35

Présents : 27

Représentés : 6

Prend acte

OBJET : Présentation des travaux de la Commission Consultative des Services Publics Locaux au titre de l'année 2020

L'An deux mille vingt et un, le seize décembre à dix-neuf heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de Fontenay-aux-Roses légalement convoqué le dix décembre s'est assemblé en visioconférence en application de loi n°2020-290 du 23 mars 2020 modifiée par la loi n°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire, sous la présidence de M. Laurent VASTEL, Maire.

Etaient présents : VASTEL Laurent, REIGADA Gabriela, GALANTE-GUILLEMINOT Muriel, RENAUX Michel, BULLETT Anne, DELERIN Jean-Luc, BEKIARI Despina, CHAMBON Emmanuel, GAGNARD Françoise, LE ROUZES Estéban, PORCHERON Jean-Claude, LHOSTE Roger, ROUSSEL Philippe, MERCADIER Anne-Marie, BOUCLIER Arnaud, RADOARISOA Véronique, LECUYER Sophie, HOUCINI Mohamed, PORTALIER-JEUSSE Constance, GABRIEL Jacky, BERTHIER Etienne, COLLET Cécile, SOMMIER Jean-Yves, MERGY Gilles, MESSIER Maxime, POGGI Léa-Iris, LE FUR Pauline, conseillers municipaux,

lesquels forment la majorité des Membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Absents représentés :

LAFON Dominique	pouvoir à	GAGNARD Françoise
ANTONUCCI Claudine	pouvoir à	ROUSSEL Philippe
CONSTANT Pierre-Henri	pouvoir à	LECUYER Sophie
KEFIFA Zahira	pouvoir à	REIGADA Gabriela
KATHOLA Pierre	pouvoir à	LE FUR Pauline
BROBECKER Astrid	pouvoir à	MESSIER Maxime

Absentes : SAUCY Nathalie, GOUJA Sonia

Le Président ayant ouvert la séance, il est procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code précité, à l'élection d'un Secrétaire : Mme REIGADA Gabriela est désignée pour remplir ces fonctions.

Le Conseil,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.1413-1,

Vu la délibération du Conseil municipal 10 juillet 2020 portant la création de la Commission Consultative des Services Publics Locaux,

Vu l'article L.2121-23 du code général des collectivités territoriales qui dispose que les délibérations du conseil municipal sont signées par tous les membres présents à la séance, ou mention est faite de la cause qui les a empêchés de signer,

Considérant la nécessité de présenter un état des travaux réalisés par cette commission au cours de l'année précédente,

Considérant que les conseillers municipaux ont participé à la séance par visioconférence pour des raisons tenant aux conditions sanitaires actuelles,

Considérant qu'ils ne sont pas en mesure de signer la délibération,

Vu l'avis de la Commission Consultative des Services Publics Locaux du 2 décembre 2021,

Vu l'avis de la commission,
 Sur la proposition du Maire,
 Après en avoir délibéré,

DECIDE

Article 1 : de prendre acte de la présentation de l'état des travaux de la Commission Consultative des Services Publics Locaux pour l'année 2020 ci-dessous :

Examens des rapports annuels et renouvellement de concession	Avis de la Commission
<ul style="list-style-type: none"> - GERAUD - SIGEIF - SIPPAREC - SIFUREP - DODECA - SACPA - CCJL - CCAS - CAISSE DES ECOLES - VALLEE SUD GRAND PARIS - Examen du renouvellement de la concession de service public pour la gestion de la mise en fourrière des véhicule 	<p>4 avis défavorables et une abstention</p> <p>Favorable à l'unanimité</p> <p>Favorable à l'unanimité</p> <p>Favorable à l'unanimité</p> <p>Favorable à l'unanimité</p> <p>Défavorable à l'unanimité</p> <p>3 avis défavorables et 2 avis favorables</p> <p>Favorable à l'unanimité</p>

Article 2 : ampliation de la présente délibération sera transmise à :
 - M. le Préfet des Hauts-de-Seine.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits,
 Et ont signé les membres présents

POUR EXTRAIT CONFORME
 Le Maire



Laurent VASTEL

Certifié exécutoire
 Compte tenu de la réception
 En préfecture le 24/12/21
 Publication/Affichage du 24/12/21 au 24/02/22
 Pour le Maire par délégation
 Le Directeur Général des Services
 Nicolas-Yves HENRY

RAPPORT DE LA CCSP POUR L'ANNEE 2020



SOMMAIRE

- P. 3 - SIPPAREC**
- P. 5 - SIGEIF**
- P. 6 - SIFUREP**
- P. 7 - GERAUD**
- P. 8 - DODECA**
- P. 9 - SACPA**
- P. 10 – CAISSE DES ECOLES**
- P. 12 – CCAS**
- P. 14 - CCJL**
- P. 15 - VSGP**

> SIPPEREC

Rappel des
compétences et
chiffres clés 2019

Sipp'n'co +
groupement de
commandes
électricité

Cotisations

Services
concernés

Pour rappel, le SIPPEREC gère 4 domaines pour les collectivités :

Electricité	117 communes adhérentes
ENR	98 centrales photovoltaïques 5 réseaux de géothermie
Numérique	91 adhérents + de 4500 km de réseau desservis en fibre optique
Bornes de recharge	Nouvelle compétence en matière de mobilité propre

8 bouquets de services :

Performance énergétique	Prestations d'expertise et de conseil pour le patrimoine bâti
Mobilité propre	Du diagnostic à l'acquisition de véhicule et solutions de recharge
Téléphonie fixe et mobile	Services et solutions
Réseaux internet et infrastructure	Services et solutions + Infrastructures
Services numériques d'aménagement de l'espace urbain	Vidéo protection et solution de sécurité de biens et de personnes
Services numériques aux citoyens	Solutions matérielles et logicielles dans le domaine éducatif et de la citoyenneté
Valorisation de l'information géographique	Système d'information géographique (SIG)
Prestations techniques pour le patrimoine de la ville	Prestations topographiques

+

Groupement d'électricité	Fourniture d'électricité
--------------------------	--------------------------

La centrale photovoltaïque du groupe scolaire Les Renards a fourni une production totale d'électricité de 12 651kWh en 2020 pour un montant de 7557.07 €

10 618€ pour le bouquet Sipp'n'co et 4714€ pour le groupement de commande Électricité

Espaces publics / Informatique / Bâtiment.

Marchés	Points forts 2020
Téléphonie fixe	116 lignes fixes
Téléphonie Mobile	179 lignes mobiles dont : 134 lignes mobile accès Eco, 25 lignes mobile performance Eco, 14 Forfait intense illimité, 6 Forfait intense 50Go Maîtrise
Service d'accès à Internet à niveau de service garanti	Accès fibre optique de la maison de quartier – débit 40M - Montant mensuel 456 € TTC Accès fibre Optique HDV – débit 500M – GTR 4H – Montant mensuel 1074 € TTC Liaison ADSL sites extérieurs – Montant mensuel par site : 20 € TTC Les 8 sites concernés sont : Elémentaire Ormeaux, Maternelle Renards, Maternelle Scarron, Maison des associations, Cuisine centrale, Adulte relais, Agence postale, Maison des droits
Service d'accès à Internet à niveau de service non garanti de type « Grand Public »	Abonnement internet pour les sites éligibles au réseau fibre optique Orange. Montant de l'abonnement mensuel pour un site : 60 € TTC 14 sites au total : 10 080 € TTC annuel Les sites concernés sont : Club-Préados, Police municipale, Groupe scolaire de la Roue et des Renards, Elémentaire du Parc, Maternelle Pervenches, Macé. Ajout de l'espace senior en 2020. Accès internet de secours hôtel de ville, Crèche Péri, Paradis, Pervenches-Fleurie, Maison des associations
Services de connexion et d'interconnexion Niveaux 1 & 2 (Fibre noires, Ethernet)	Pas de réalisation sur 2020
Services d'infrastructures numériques – Services DaaS	Pas de réalisation sur 2020
Services d'infrastructures numériques (IAAS)	Solutions pour la mise en place d'un plan de continuité d'activité Acquisition de la solution DATACORE permettant la virtualisation du stockage des données (60 681 TTC) Acquisition de deux serveurs et du logiciel VMWARE afin de virtualiser les serveurs (40 141 TTC)
Installation, exploitation, maintenance de systèmes de contrôle d'accès et d'alarmes et prestations associées / système de vidéoprotection et prestations associés	Pas de travaux sur 2020 uniquement de l'entretien. Début des études de phase 1 du développement de la vidéoprotection sur la voirie, les places, les entrées et sorties de ville. (45 nouvelles caméras déployées et 5 remplacements)
Services et équipements numériques éducatifs - Services d'installation d'équipements numériques éducatifs incluant la fourniture	Commande d'équipements pour les TNI (401.78€ TTC) Renouvellement des licences Airwatch pour la gestion des mallettes numériques (96 Ipad) : 3006.72 € TTC) Commande de caméras et casques pour permettre à l'ensemble des directeurs des élémentaires et maternelles de faire des visioconférences (816.04 TTC) Déploiement de 15 TNI dans les classes de CP (59618 TTC) Acquisition de 36 Beebot pour les maternelles (6 par écoles) - 3027.16 TTC
Fourniture et acheminement d'électricité - puissances souscrites supérieures à 36 KVA – puissances souscrites inférieures ou égales à 36kVA- énergie verte en électricité.	Puissance inférieure à 36KVA (Engie) les consommations 2020 sont de 203 521 kWh soit un montant de 28600 € (39 contrats) Puissance supérieure à 36KVA (Engie) les consommations 2020 sont de 1 421 873 kWh, pour un montant de 221 570 € (25 contrats) Electricité verte : site concerné HDV, 149 685 kWh, 19 852 €
Mission d'études et d'assistance énergie, climat et performance du patrimoine	La ville a fait appel à la société Alterea pour la réalisation du schéma directeur de l'énergie

> SIGEIF

Rappel

Le SIGEIF est spécialisé dans la distribution du gaz et de l'électricité en Ile de France.

Chiffres Clés	185 collectivités adhérentes
	5.6 millions d'habitants
	9463 kms de réseaux de gaz (soit 5% du réseau national)
	Age moyen des canalisations : 30.1 ans

Groupement de commandes

La ville fait appel à deux lots :

- Le lot pour les lieux ayant une consommation annuelle de référence inférieure à 300MWh avec EDF SA
- Le lot pour les lieux ayant une consommation annuelle de référence égale ou supérieure à 300MWh avec EDF SA

Les membres du groupement bénéficient d'un accès à leurs données de consommation et facturation grâce à l'outil de suivi Calyptéo.

Cotisation annuelle

4728 € TTC.

Consommation sur Fontenay aux Roses

Pour la ville, les dépenses annuelles de gaz en 2020 sont de 341 732 € TTC et la consommation annuelle globale de gaz d'environ 5 000 MWh réparties sur 42 points de livraison. A titre informatif, sur 2019, la consommation était de 6000 MWh répartie sur 41 points (351 000 € TTC).

Pour le lot 2 les consommations sont de 2 027 278 kWh (110 781 € pour 25 contrats souscrits)

Pour le lot 4 les consommations sont de 3 068 243 kWh (230 951 € pour 17 contrats souscrits)

Dispositif de valorisation des certificats d'économies d'énergie valorisé en 2020 : volume valorisé de 235200KWh cumac soit un montant reversé de 1326.53 € TTC.

Service concerné

Bâtiment

> SIFUREP

**Le SIFUREP
(Syndicat
Intercommunal
funéraire de la
région parisienne)**

Nous adhérons auprès du SIFUREP pour les services suivants :

1. Gestion du service extérieur des pompes funèbres : Les familles peuvent bénéficier des tarifs négociés avec OGF/PFG pour l'organisation des obsèques et d'autres prestations complémentaires :
 - Prise en charge des obsèques des indigents (confirmation du CCAS si le défunt est connu de leur service ou enquête réalisée par le service population).
 - Gratuité des obsèques des enfants de moins d'un an (mort-né ou non viable)
 - Prise en charge à 50 % des obsèques d'enfants de moins de 16 ans.
 - Le guide des obsèques pour informer les familles
 - Enquêtes dans le domaine funéraire et en particulier une enquête annuelle diffusée à toutes les communes adhérentes sur les tarifs pratiqués sur le territoire.
2. Gestion des crématoriums et des sites cinéraires
3. Mission d'assistance juridique pour des questions ponctuelles et bibliothèque de documents
4. Prise en charge des appels d'offres

Tarifs

Coût pour l'ensemble de ces missions : 0.05213 € TTC par habitant (1307 €) + 1453 € pour l'adhésion à la centrale d'achat.

Éléments clés 2020

- 45 reprises ont été effectuées dans la 2^{ème} division + 15 reprises dans la 26^{ème} division, soit 60 reprises de sépultures échues ou abandonnées via l'entreprise Santilly, prestataire du SIFUREP
- Procédure de reprise de certaines concessions perpétuelles dangereuses ou abandonnées en cours avec OGF, partenaire du SIFUREP.

Service concerné

Population

> GERAUD

Rappel sur la concession

La concession est en place depuis octobre 2016 pour 7 ans soit jusqu'en octobre 2023.

Aspect financier

La redevance fixe perçue par la Ville et le % de la part variable :

Part fixe annuelle	Part variable % sur le CA
75 000 € (pour l'année 2020, en raison de la COVID seuls 3 trimestres ont été titrés soit 56250 €).	7%

Part variable

9412.34 €.

Tarifs des droits de place

Augmentation de 1.90% votée en Conseil le 19/12/2019 pour 2020.

Interventions techniques

- Curage de l'ensemble des canalisations et collecteurs reprenant les siphons et grilles du marché
- Dégorgement du siphon de sol du charcutier en septembre
- Vérification des RIA en mai
- Remplacement d'un RIA HS en juin
- Vérification des extincteurs en mai
- Remplacement des batteries de la source centrale et renouvellement des blocs secours
- Vérification des services généraux + alarme incendie par le bureau de contrôle OIGF en juin
- Livraisons de produits d'entretien et de quincaillerie pour l'année

La commission de sécurité est passée le mercredi 17 juin 2020.

Animations et opérations commerciales

- **Du 11 au 27 septembre** : cinquième édition de la Fête Internationale des Marchés. Un total de 200 chéquiers coupons ont été vendus lors de la séance du samedi 19 septembre en présence d'un animateur. Ces chéquiers étaient vendus 10 € et donnaient droit à 20€ en bons d'achat à utiliser chez les commerçants du marché.
- **Samedi 19 décembre** : animations de Noël à destination des enfants avec la présence du Père-Noël pour une distribution de chocolats. En complément, le marché a été décoré tout le mois de décembre.

Le contexte sanitaire n'a pas permis l'organisation d'animations supplémentaires cette année-là.

Service concerné

Commerce

> DODECA

Cas de mise en fourrière

Code de la route :
Articles R325-12 à
R325-46

La concession avec la société Dodeca

Pourcentage de l'indemnisation

Etat des lieux 2020 et comparaison depuis 2016

Chiffres d'affaires

Service concerné

Un véhicule peut être mis en fourrière dans les cas suivants :

- Entrave à la circulation,
- Stationnement gênant, très gênant, abusif ou dangereux,
- Défaut de présentation aux contrôles techniques ou de non-exécution des réparations prescrites,
- Vitesse supérieure à 50km/h ou plus,
- Infraction à la protection des sites et paysages classés, espaces naturels,
- Véhicule immobilisé pour une infraction qui n'a pas cessé après 48 heures.

La concession a été signée le 4 août 2017 pour 5 ans (fin août 2022). Elle a été attribuée à Dodeca, société la mieux disante à l'issue des négociations.

Les véhicules sont retirés à la demande de la police Municipale et sont envoyés dans le site de stockage du prestataire. Si le propriétaire s'avère introuvable ou insolvable, la ville qui a procédé à la demande de retrait, doit indemniser le prestataire sur la base d'un pourcentage du montant total des frais fixés par arrêté (enlèvement + expertise+ garde).

Cyclomoteurs et motos	et	Nouvelle concession	Précédente concession
Cyclomoteurs et motos	et	Gratuit	50%
Voitures particulières		20%	25%

100% pour les autres véhicules.

Nature de l'infraction	2020	2019	2018	2017	2016
Stationnement gênant	19	22	29	50	29
Stationnement abusif	35	28	50	36	71
Accident	0	0	2	0	11
Vol	1	2	0	0	14
Incendie	2	1	0	0	4
Immobilisation	1	0	2	0	0
Total	58	53	83	91	129
Véhicules détruits	27	16	25	36	36

Le détail des interventions 2020 dans le rapport.

	2020	2019	2018	2017	2016
Chiffres d'Affaires	9025	4280	9191	7876	17 672
Montant de l'indemnisation	1043	779	831	1760	1 761

Police municipale.

> SACPA

Rappel juridique

Le code rural et de la pêche maritime dispose qu'il est interdit de laisser divaguer les animaux domestiques et les animaux sauvages apprivoisés ou tenus en captivité (Article L.211-19-1). Fin de la convention : 31 décembre 2021.

Problématiques d'un animal errant ou accidenté sur la voie publique (cf. ministère de l'agriculture)

Le nombre d'animaux en divagation ou perdus est estimé à 1 animal pour 250 habitants par an.

La divagation animale pose des problèmes :

- De protection animale (animaux accidentés)
- De potentiels problèmes de santé et de sécurité publiques (accidents sur la voie publique, morsures...)

Notre convention avec la SACPA

N'ayant pas les moyens humains et techniques pour cette gestion, la police municipale a passé une convention avec la SACPA* de Souzy la Briche.

*SACPA est le service pour l'assistance et le contrôle du peuplement animal.

Nous avons une convention avec la SACPA pour la gestion de la fourrière animale. Le prix est déterminé en fonction du nombre d'habitants sur la commune.

Tarifs

Montant dépensé pour l'année 2020 : 13520€ HT soit 16225 € TTC.

Etat des lieux et comparaison

	2020	2019	2018	2017	2016	2015
Interventions	12	8	10	10	18	10
Prise en charge	6	3	5	3	5	7
Ramassage de cadavre	5	3	5	5	6	5
Restitution propriétaire	3	0	0	3	3	4

Le détail des interventions 2020 est précisé dans le rapport.

Service concerné

Police municipale

> CAISSE DES ECOLES

Présentation

La Caisse des écoles a deux objectifs majeurs :

- apporter un soutien matériel à la scolarisation des enfants
- favoriser un égal accès à la culture et aux loisirs

Les missions de la Caisse des écoles de Fontenay-aux-Roses sont les suivantes :

- L'achat de fournitures, de matériels scolaires, de jouets et de livres pour les écoles
- L'organisation d'activités récréatives et culturelles en direction des écoles
- La participation à des projets spécifiques ou à des activités scolaires : la Caisse des écoles peut financer, selon le projet de l'école, des spectacles, des sorties éducatives, des interventions dans le cadre du projet d'école.

Chiffres clés de l'année *

A la rentrée de l'année scolaire 2020-2021, on dénombrait **2219 élèves** dont :

- 812 en école maternelle (contre 845 l'année précédente)
- 1407 en élémentaire dont 18 élèves en ULIS (contre 1429 l'année précédente)

Il est constaté une diminution de 3.9 % des effectifs de maternelle de (-33 élèves), et une baisse de 1.5 % des effectifs d'élémentaire (-22 élèves).

Soutien matériel

La Caisse des écoles finance l'achat de fournitures scolaires, de petits matériels pour les élèves de maternelle et d'élémentaire, et de manuels scolaires pour les élèves d'élémentaire, ce qui a représenté en 2020 :

- 29,60€ par élève de maternelle et de 36,40€ pour les élèves d'élémentaire pour les fournitures scolaires
- 20€ par élève pour les manuels de CP-CE1 et 24€ par élève pour les manuels de CE2 à CM2
- Un budget de 3000 € est également destiné au RASED.

Egal accès à la culture et aux loisirs

Dans l'objectif de favoriser l'accès à la culture et aux loisirs pour tous, la Caisse des écoles finance plusieurs actions.

1. Les Livres de prix

Les livres de prix sont offerts aux élèves de CM2 qui passent en 6^e, pour les féliciter de leur parcours et les encourager à poursuivre dans le secondaire.

Depuis cette année, ils bénéficient également aux élèves de GS qui passent en CP.

Les livres sont choisis par les enseignants et les enfants à partir d'une liste proposée par la ville et par le libraire. Le Maire et Monsieur Lafon se rendent dans chaque école pour remettre ces livres aux élèves.

Le budget alloué pour l'achat de ces livres de prix est de 16€ par élève.

2. Les sorties et projets

La Caisse des écoles participe également au financement de sorties pour les élèves de maternelle et de CP, à hauteur de 5€ par élève.

Des écoles peuvent également choisir d'utiliser ces crédits pour l'achat de prestations dans le cadre de leur projet d'école.

3. Les jouets de Noël

Les équipes pédagogiques des écoles maternelles utilisent ce budget soit pour l'achat d'un jouet à chaque enfant, soit pour un jeu collectif pour la classe, voire l'école. Le budget s'élève à 9,50€ par élève.

Ainsi, le « panier de l'élève » est stable depuis 2016.

En 2020 comme en 2019, les dépenses de la Caisse des écoles ont été exclusivement financées par une subvention de la ville.

Situation budgétaire

Service concerné

Service scolaire

> CCAS

Présentation

Le CCAS a pour mission de piloter l'action sociale sur le territoire, favoriser et lutter contre les exclusions et développer des réponses aux besoins spécifiques des publics. Il coordonne les actions et fait le lien entre les partenaires publics et privés.

Le CCAS est organisé en 3 pôles :

- Pôle Seniors
- Pôle Action sociale
- Missions administratives et financières

Faits marquants de 2020

- Crise sanitaire de la COVID-19 : **réorganisation et adaptation** des services et actions mises en œuvre par le CCAS pour **maintenir le lien** et la **qualité d'accompagnement des usagers**
- **Continuité du service** assurée par l'équipe du CCAS, et **adaptation** du travail avec les partenaires pour proposer une aide coordonnée, complémentaire et évolutive en fonction des nouveaux besoins des habitants
- Mises en place d'actions spécifiques à destination des publics isolés et en difficulté
- **Renouvellement de deux instances du CCAS** : le Conseil d'Administration et la Commission Communale pour l'Accessibilité

Chiffres Clés

14722 demandes au total ont été traitées au total, soit une augmentation de 45 % en 5 ans

Pôle Social – aides exceptionnelles

Aides exceptionnelles	2020	2019
APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie) : aide financière pour les dépenses de maintien à domicile	47	56
ASPA (Allocation de Solidarité aux Personnes Agées) : aide mensuelle pour les retraités de faibles ressources	2	4
ASH (Aide Sociale à l'hébergement) : Prise en charge de tout ou partie des frais liés à l'hébergement en établissement ou chez un membre de la famille.	30	22
Dossier d'obligation d'aide alimentaire	37	31
Dossiers Améthyste	334	646
Dossiers d'aide sociale-aide-ménagère	7	6

Pôle Social – aides d'urgence

Aides d'urgence		
Tickets service remis utilisable en supermarché	1313	664
Familles bénéficiaires	101	89
Montant	9847.50	4980

Pôle Social – CLASU

13 familles aidées en 2020 pour 22 en 2019 pour l'aide sociale d'urgence pour un montant de 4237.39 € contre 7277,55 en 2020. Les aides concernent principalement les factures d'énergie, charges locatives et frais scolaires et périscolaires.

Pôle social – Handicap

Handicap	2020	2019
Nombre de familles reçues	41	50
Dossiers MDPH distribués	236	200
Dossiers MDPH instruits	75	94
Dont renouvellement	54	68
Dont nouvelles demandes	21	26

Pôle social – missions complémentaires

Missions complémentaires	2020	2019
Ecrivain	54	79
Domiciliation	84	66
Dont renouvellement	35	31
Participation au FSL		
Contribution CCAS	5361	5198

Pôle Social - Actions

Signature d'une convention avec le Conseil départemental des Hauts-de-Seine pour la mise en place de permanences sociales en Mairie et à la Maison de Quartier

Coordination de l'action sociale en période de crise sanitaire

Pôle Seniors – maintien à domicile

Maintien à domicile	2020	2019
Portage de repas - Bénéficiaires	105	107
Repas facturés	24016	21016
Aide à domicile - Bénéficiaires	120	106
Visites à domicile	21	50
Heures facturées	8986	9865
Téléalarme - Bénéficiaires	157	
Dont nouvelles demandes	32	43
Déclenchements	1568	917
Appels avec intervention	268	86

Pôle Seniors – Actions

Renforcement des appels téléphoniques et développement des activités de loisirs

> CCJL

Présentation

Il s'agit du Centre Culturel Jeunesse et Loisirs qui est devenu un établissement public administratif doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière le 1^{er} décembre 2015. Ce centre a pour mission de développer la vie socio-culturelle et de participer avec d'autres associations locales, à l'organisation des loisirs de la population de Fontenay-aux-Roses et ses alentours.

Chiffres clés de l'année 2019

Usagers : 1204 - Stages : 74 enfants, adultes et enfants

- Site internet : 7267 visiteurs - 70 publications FB

- 41 newsletters

- Réalisations en interne : 60 / Réalisations service communication : 12 (balade, bals, kiosques) / Réalisations externalisées : plaquette annuelle, Ensemble, par-delà nos différences (visuel, programmes, flyers, affiche)

Nouveautés activités :

- Théâtre adulte

- Danse modern jazz 7/9 ans

- Danse expression

- Chant enfant

4/6 ans

- Kiosque sainte-barbe

23 événements : sans compter les RDV de la Balade (10) + Ensemble par-delà nos différences (13)

- Février : balade en Europe centrale du 8/02 au 23/02 (10 rendez-vous)

- Concert jazz : 15/03

- Fest diez : 17/03

- Bal du printemps : 31/03

- Concert basic soul : 13/04

- Paroles gourmandes : 19/04

- Masterclass danse afro : 12/05

- Kiosque Ste Barbe : 12/05

- FMF, Christèle Loury : 18/05

- Temps des ateliers : expo des arts plastiques du 24 au 27/05

- Soirée VO : 07/06

- Temps des ateliers : spectacle de danse : 08/06

- Temps des ateliers : auditions musicales : 15 et 16/06

- Fête de la musique : 21/06

- Temps des ateliers : auditions théâtre : 23/06

- Soirée VO kids : 28/06

- Kiosque Sainte-barbe : 07/07 / 06/09 / 06/10

- Ensemble, par-delà nos différences : du 23/11 au 13/12 (13 rdv)

- Téléthon : 07/12

- Spectacle Noël : 14/12

- Soirée VO : 20/12

Autre élément : Tarification des activités / Pour rappel le CCJL prend en compte le quotient familial pour les jeunes fontenaisiens de – 18 ans (17 ans révolus)

> VSGP - Compétences

Portrait du territoire

Compétences de Vallée-Sud Grand Paris

Population : 400 617 habitants

Institution : 11 communes, 80 conseillers territoriaux, 11 conseillers métropolitains, 47km²

Les compétences dévolues dans leur intégralité par la loi :

- La gestion des déchets urbains et assimilés : collecte et traitement des déchets, réduction des déchets,
- L'eau et l'assainissement : gestion des réseaux d'eaux usées, potables et pluviales,
- La politique de la ville : contrats de ville, dispositif contractuel de développement urbain, local et d'insertion, prévention de la délinquance,
- Les documents d'urbanisme réglementaire : Règlement local de publicité et Plan locaux d'urbanisme à l'échelle du Territoire,
- L'élaboration du Plan Climat Air-Energie Territorial (PCAET).

Les compétences définies par l'intérêt territorial :

- La construction, l'aménagement, l'entretien, la gestion et l'enseignement dans les équipements culturels et sportifs et notamment à Fontenay-aux-Roses : le conservatoire de musique et de danse, la piscine, la médiathèque et le théâtre des sources (EPA),
- La gestion du réseau d'éclairage public et de signalisation lumineuse tricolore
- La politique de l'emploi,
- Les politiques de protection de l'environnement et de développement durable,
- La gestion des réseaux de transports locaux,
- L'action sociale mise en œuvre par les centres locaux de coordination gérontologique (CLIC),
- Les logements étudiants, les résidences étudiantes Jean Zay et Vincent Fayot,
- La protection incendie.

Nouvelles compétences :

Depuis le 3 août 2019, Vallée Sud - Grand Paris a récupéré la compétence voirie sur une partie du territoire de Fontenay-aux-Roses (30%) correspondant aux axes majeurs d'intérêt intercommunal. Le 15 octobre 2020 : le conseil de territoire et la ville ont acté le transfert de la totalité de la voirie applicable au 1^{er} avril 2021.

Depuis le 15 octobre 2020, la compétence Construction, aménagement, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs a été étendu à la salle d'athlétisme et les terrains de sport du Panorama de Fontenay-aux-Roses.

> VSGP – Chiffres clés

Développement urbain

Le 18 décembre 2018, le Conseil du Territoire a prescrit l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi). L'année 2020 a été marquée par les rencontres avec les services en interne pour développer le diagnostic et une rencontre avec les 11 maires.

RLPi

Le Règlement Local de Publicité intercommunal a été approuvé le 24 février 2020.

Aménagement

Depuis le 1^{er} janvier 2018, VSGP est compétente de plein droit en matière d'opérations d'aménagement. Pour Fontenay aux Roses, des études préalables ont été réalisées pour la restructuration du mail Boucicaut et le réaménagement du quartier des Paradis.

Mail Boucicaut : approbation du traité de concession. L'acquisition foncière est en cours.

Aménagement du quartier des Paradis : Destruction de 800 logements et reconstruction par tranche avec densification (1500 logements mixtes)

Habitat

La convention intercommunale d'attribution (CLI) a été rédigée puis approuvée en conseil de Territoire le 26 février 2020. Elle permet un rééquilibrage des attributions et favoriser la mixité sociale. Un travail est en place pour repérer les publics concernés, mettre en place un outil pour atteindre les objectifs.

Une réflexion a été mise en place sur l'instauration d'un **permis de louer** instaurée par la loi ALUR. Elle permet de définir des secteurs géographiques, des catégories de logements ou d'ensembles immobiliers, pour lesquels les propriétaires bailleurs doivent réaliser des démarches afin de pouvoir louer leur logement.

Deux démarches distinctes selon la zone concernée :

- Déclaration de mise en location
- Autorisation préalable de mise en location

Dans les deux cas, cela permet à la commune d'être avertie lors de la mise en location d'un bien et d'agir ainsi en prévention dans les zones où l'on constate un volume élevé de logements dégradés. Mise en place 2021

VSGP a acté la réalisation d'une étude stratégique en 2020 sur les enjeux de l'habitat privé avec pour triple objectifs, l'accompagnement des copropriétés en difficultés, la massification de la rénovation énergétique et la lutte contre l'habitat indigne.

Foncier

Les services du Territoire ont traité 2 dossiers d'Aliéner (DIA).

**Mobilité,
Déplacement**Le Petit Fontenaisien (Bus) :

Année	Fréquentation	Kms parcourus	Coût (HT)	Dépense nette (HT)	Coût net	
					Coût/voy	Coût/KmC
2018	39 758	28 430	145 489 €	145 489,00 €	3.66 €	5.12 €
2019	39 728	28 981	148 000 €	148 000, 00€	3.73€	5.11 €
2020	28 522	24 823				

Finalisation du cahier des charges du schéma directeur cyclable du territoire et choix du prestataire. Pour rappel, il permet de définir une stratégie de déploiement et d'exploitation des (a minima) 1000 places en consignes sécurisées. Cette étude doit également permettre de définir une stratégie globale permettant de s'articuler avec le dispositif Véligo. Ce dernier est un service de stationnement vélo sécurisé et libre localisé autour des gares (dans un rayon de 100m). IDFM finance 70% des travaux liés à l'installation des consignes.

Des aménagements provisoires ont été effectués à usage de test en 2020.

Actions marquantes sur la ville :

- Opération de formation et de distribution de matériel de compostage
- Opération zéro déchet auprès de 500 foyers du territoire et création d'un site internet dédié.
- Nouveau dispositif de collecte des encombrants avec la prise de rendez-vous.

**Collecte et
gestion des
déchets
ménagers**

Sur notre commune, l'exploitation du service assainissement a été confié à Suez Eau France par le biais d'un marché de prestation de service actif depuis le 1er janvier 2017 pour une durée de 3 ans. (* erreur durée noté dans le rapport).

Points forts 2020 :

- Etude sur l'incidence des rejets dans l'Etang Colbert.
- Lancement du marché d'AMO pour la mise en place du schéma directeur Assainissement
- Marché d'équipement autosurveillance des réseaux
- Convention de mandat avec AESN pour aider les propriétaires à mettre en conformité leurs équipements.
- Programme de curage
- Campagne de dératisation
- Travaux d'assainissement (pages 42 et 43)

**Eaux et
Assainissement**

Eau Potable

Prix de l'eau et de l'assainissement au 01/01/2022

1. Production et distribution eau potable € HT/m3 : 1.3017 (+ 0.13%)
2. Collecte et traitement des eaux usées € HT/m3 : 2.0400 (pas d'augmentation)
3. Organismes publics et TVA € HT/m3 : 0,9968 (+6.40%)

Sécurité Incendie

Maintenance préventive et curative et le renouvellement des poteaux et bouches incendies, la création ou le renforcement des réseaux de distribution d'eau alimentant ces équipements, les contributions financières à la Brigade des Sapeurs-Pompiers de Paris (BSPP).

Temps forts : Mise en place de kit de sécurisation des bouches d'incendie par suite des ouvertures abusives en temps de fortes chaleurs. 96 bouches sécurisés en 2020.

Eclairage public

26 postes HT/BT et 1922 luminaires sur la Ville.

Rédaction du nouveau marché d'éclairage public.

Travaux de rénovation : Carrefour Leclerc Jacquemin pour 59 991 €.

Voirie

Rappel : Transfert de la compétence voirie à VSGP. Dans un 1^{er} temps, la ville a transféré de 30% de son domaine public.

Par délibération en novembre 2020, la ville a décidé le transfert de 100% de la voirie avec application au 1^{er} avril 2021.

Travaux d'urgence dans divers rues (page 49) : 7807 € TTC

Travaux d'infrastructure : 94077€ TTC

Petits travaux d'infrastructures Abbé Turgis et Redoute : 4575 € TTC

Travaux PMR et mobilier urbain : 14850 € TTC

Changement grille Raymond Croland : 10915 € TTC

Gestion du patrimoine bâti

Commission de sécurité favorable pour la Maison de la Musique et de la Danse.

Points forts 2020 :

Audit des montes charges et ascenseurs sur les bâtiments

AMO pour un plan d'action énergie immobilier

Renouvellement des marchés d'entretien (piscine)

Travaux de peinture, couloir sanitaires (8389 € TTC) et Climatisation (14 178 €TTC) au Théâtre des Sources

Faïence des sanitaires (2526 €TTC), joint carrelage et douches (16613 € TTC), peinture halle bassin halle d'entrée, couloir (6719 € TTC)

Opérations de maîtrise d'ouvrage

Bio cluster à Fontenay-aux-Roses (Regroupement de laboratoires, de centres de recherche et d'entreprises travaillant dans le domaine des biotechnologies) pour 3 millions d'euros

- Maîtrise d'œuvre désamiantage : BleuBlancVert
- Maîtrise d'œuvre Travaux aménagement : Lemoal&Lemoal

Les équipements culturels et sportifs

La Maison de la Musique et de la Danse

- Nombre d'élèves : 618
 - Musique : 525
 - Danse : 117
- Nombre de professeurs : 39

Projets menés en 2020 :

- Poursuites des actions à destination des publics empêchés
- Offres de formation ponctuelle supplémentaire
- Stage de l'orchestre symphonique intercommunal
- Saison artistique : 52 manifestations dont 14 professionnelles (page 75)

La Médiathèque

- Nombre d'adhérents actifs : 3404
- Nombre de place de consultation 160
- Amplitude horaires hebdomadaire : 27h
- Collection composée de 86589 œuvres (tout confondus livres, revues, documents vidéo et audio, etc.)
- 87538 prêts en 2020
- 101 animations réalisées
 - 17 pour le public jeunesse
 - 22 pour le public scolaire
 - 0 pour le public périscolaire
 - 62 pour le public familles et adultes
 - ? pour les publics spécifiques

Ces animations ont touché 5091 fontenaisiens et fontenaisiennes.

Temps forts 2020 : inscription libre et gratuite aux ressources numériques NOSCO pendant le 1^{er} confinement soit une fréquentation de :

- + 200% d'utilisateurs pour les films de fiction
- + 760% d'écoute de musique (BNF sonore)
- + 79% soutien scolaire et méthode d'auto-apprentissage
- + 490% sur la jeunesse
- + 110% musique classique et jazz
- + 67% de consultation du site de la médiathèque

La piscine

- 23627 entrées
- Nombre d'abonnements non communiqués
- Heures d'ouvertures hebdomadaires hors vacances scolaires :
 - 33h au public
 - 20h aux scolaires (7 élémentaires et 1 collège)
 - 28h aux associations

Temps forts :

- Activités d'apprentissage poursuivies natation enfant et adultes avec succès
- Ouverture en nocturne en temps de canicule
- Nage contre le cancer annulé

Les équipements culturels et sportifs (suite)

- Investissement dans du matériel : matériel pour la natation scolaire
- Formations : formation management pour la directrice de la piscine, et une formation handicap pour les maîtres-nageurs

Théâtre

L'année 2020 est marquée par la mise à l'arrêt de la structure (théâtre et cinéma) dans ses missions de diffusion. Le projet s'est donc redéfini autour de ses missions d'action culturelle et artistique à l'attention des scolaires, rayonnement sur la ville, soutien à la création des artistes et enseignement professionnel.

La diffusion des œuvres de spectacle vivant comme des œuvres cinématographiques s'est réinventée sur la toile.

Les actions artistiques et culturelles en milieu scolaire

- Maintien de toutes les actions en milieu scolaire qui étaient prévues
- Mise en place d'un module cinéma sur un cycle de trois ateliers en collège.
- Projet d'écriture avec les écoles élémentaires et le collège autour du projet *Je te souhaite*
- En lien avec médiathèque : Création d'un atelier autour de l'œuvre de Phillipe Dorin (Auteur de nombreuses pièces de théâtre destinées aux enfants)
- Lancement sur la ville et avec l'ensemble des partenaires sociaux culturels du projet *je te souhaite*, élan poétique.

Le soutien aux équipes artistiques

- 6 accueils de compagnie en résidence de création au plateau
- Mise en place de 13 représentations à destination du public professionnel pour soutenir le travail des artistes

La formation à destination des artistes professionnels et la transmission

- À destination des professionnels : maintien du stage AFDAS* d'une semaine, animé par notre artiste associé Abdelwaheb Sefsaf (Auteur, compositeur & interprète, directeur artistique & metteur en scène)

*AFDAS : Opérateur de compétence et fonds de formation des artistes-auteurs

- Maintien de l'accueil en stage des élèves du Lycée des métiers de la construction et du bois de Paris

Réinventer la diffusion

- Réalisation d'une captation et diffusion pendant une semaine du spectacle *Mes ancêtres les gaulois* de Nicolas Bonneau. (plus de 1 500 vues). Diffusion au public scolaire.
- Participation à la semaine des courts métrages.
- Projections de films régulières via la plateforme la 25^{ème} heure suivies de rencontres avec les comédiens ou réalisateurs (11 films programmés)

Développement durable

Elaboration du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)

Le diagnostic met en avant que les secteurs qui émettent le plus de gaz à effet de serre et les plus consommateurs d'énergie sont les logements et le résidentiel et les transports.

Développement durable

Les projets phares sont :

- Développement des énergies renouvelables locales (développement de la géothermie et étude d'opportunité, valorisation des biodéchets)
- Accompagnement à la rénovation énergétique (freins identifiés lors des concertations : manque de confiance envers les artisans, démarche compliquée en copropriété, coût de travaux et problème rentabilité)
- Développement des nouvelles motorisations (développement bornes électriques et station d'hydrogène)
- Développement du vélo (schéma directeur et consignes sécurisées)
- Écosites territoriaux
- Végétalisation du territoire

Espace Infos Energie Habitat (EIEH)

VSGP propose un accompagnement personnalisé à destination des locataires, propriétaires et copropriétés par l'intermédiaire de son Espace Infos Energie et Habitat (EIEH).
Permanences en distanciel dès mars 2020.

Chiffres clés 2020

Bilan des contacts : 200 contacts renseignés dont 14 pour la ville (soit 7% des contacts)
32% concerne les aides financières et 26% les travaux d'isolation.

Développement économique

Accompagnement aux créateurs et jeunes entreprises. À la suite de la pandémie, l'essentiel de l'action a été la gestion des conséquences de la crise. La crise a accéléré le travail mis en place et le partenariat entre les différentes instances.

Chiffres clés 2020 montre un accompagnement soutenu (page 102). A titre d'exemple, +50% de créateurs accompagnés en comparaison à 2019.

Dispositif Rebond lancé en octobre 2020 pour accompagner gratuitement les entreprises de moins de 3 ans avec des ateliers thématiques pour développer sur les compétences transversales des entrepreneurs.

Temps forts 2020 :

- Communication renforcée avec recensement des aides mises en place, courriel d'informations
- Campagne d'appels auprès des entreprises et bénéficiaires des dispositifs
- Rendez-vous et formations mise en œuvre en distanciel
- Fourniture de matériels pour les habitants et les commerçants
- Dispositifs d'aides aux commerces et professions libérales
- Aides financières
- Développement d'outils numériques
- etc.

Développement économique (suite)

Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC) - Antenne de Fontenay-aux-Roses

Développement de la maison des entrepreneurs des jeunes entreprises, mise en place de l'espace de coworking (bloqué avec la COVID) et lancement de Vallée Sud BIO PARC.

Service à destination des seniors de plus de 60 ans pour favoriser le maintien à domicile perte d'autonomie. Le CLIC anime également le réseau de partenaires intervenant auprès des personnes âgées, avec soutien également aux aidants.

- Nombre de personnes suivies : 274
- Nombre de dossiers ouverts : 292

Les demandes concernent les aides liées à la vie à domicile, demandes d'accès aux droits, offre de soins et soutien psychologique.

Actions 2020 :

- Poursuite du projet numérique « Connect & Nous » : favoriser l'usage du numérique avec des tablettes
- « La Pause des Aidants », animée par un psychologue.
- Poursuite du projet « Tout pour mon logement adapté »
- Reprise du programme d'activités physiques adaptées
- Ateliers de prévention sur 4 thématiques : Bien vivre avec le virus – Alimentation – Sommeil – Gestion du stress

FIN